
Terreau pour plantes en pot et en bac bio



Pour toutes les plantations vivaces

Nous avons mis au point le terreau pour plantes en pot et en bac bio pour que les racines se sentent bien. En effet, des racines saines sont indispensables à une croissance parfaite de vos plantes pluriannuelles. Pour obtenir un substrat vivant, nous avons utilisé du compost de qualité ainsi que l'activateur de sol Humoperl, une substance auxiliaire base de matières premières entièrement végétales. Elle stimule l'activité du sol, la croissance vitale et la constitution d'un humus organique. Pour un équilibre air/eau optimal, nous avons donné à nos terreaux la bonne composition en particules fines et grossières. Les racines s'y sentent bien – et donc les plantes aussi.

EMPLOI

À utiliser dans le jardin familial et dans les petits jardins. Substrat de culture prêt à l'emploi pour la plantation de plantes ornementales, d'arbres et arbustes et de plantes potagères en jardinières ou en massifs.

DOSAGE

Terreau pour plantes en pot et en bac bio est prêt à l'emploi. Les plantes peuvent être plantées directement.

ANNOTATION

- Conserver au frais et au sec.
- Refermer hermétiquement les emballages entamés.
- Dans le sac fermé, un dépôt fongique peut se former pendant le stockage en raison de l'activité biologique. Toutefois, cela disparaît lors de l'utilisation et du mélange du substrat et n'entrave pas la qualité du produit.
- Placer une soucoupe sous les pots et les caissettes. En plus de récupérer l'eau, la soucoupe sert également à retenir les fines particules qui ont été lessivées. On évite ainsi de salir les surfaces de contact et les façades.

Convient à	Arbres/arbustes, Balcon, Jardin, Pots, jardinières surélevées
Durée d'efficacité	-
Taille du conditionnement	40 kg
Dosage	0
Saison	Printemps, Été, Automne
Produit	Hauert
Certificat	FiBl

- **Compost d'écorce**
- **Fibres de bois**
- **Tourbe de coco et terre**
- **Argile expansée broyée**
- **Pierre ponce**

Stockage

rien

Élimination

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.